



Le 10 septembre 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un :

OUVRIER PAYSAGISTE– MONITEUR PRINCIPAL D'ATELIER (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction des **Ateliers de Bassens, ESAT** situé sur la commune de Bassens (33), établissement accueillant des travailleurs en situation de handicap, vous aurez pour mission de :

- Accompagner la personne accueillie dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet personnalisé, en favorisant son inclusion ;
- Concevoir et animer des sessions de formation en lien avec l'activité espaces verts ;
- Encadrer et organiser le travail d'une équipe de travailleurs tout en assurant la cohésion et la dynamique de groupe ;
- Coordonner l'activité de production, de la prospection commerciale à l'organisation des équipes, en passant par le contrôle qualité, la facturation et l'entretien du matériel ;
- Gérer la communication interne et externe, en recueillant et transmettant les informations des travailleurs, en développant la relation client et en participant à l'animation des réunions de service.

Profil recherché :

- BTSA Aménagements paysagers souhaité ;
- Titre Moniteur d'atelier serait un plus ;
- Expérience souhaitée de 3 ans dans le travail paysagé ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Qualité rédactionnelle, maîtrise du pack office ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Permis B + Permis BE en cours de validité exigés.

Prise de fonction : Dès que possible

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 10 – Moniteur principal d’atelier de 2ème classe– Coefficient de base 454 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 186,55 € (prime comprise) auquel s’ajoute une reprise d’ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Karine MAILLET, directrice de l’établissement, à l’adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l’offre (2025-084).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr